

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE



Pays de l'Isle en Périgord
 Espace Aliénor - 255 rue Martha Desrumaux
 24000 Périgueux
economie@pays-isle-perigord.com
 05.53.35.13.53

Les autres dispositifs portés par le Pays de l'Isle en Périgord

OPAH'RR

Soutenir les projets d'amélioration de votre logement : rénovation énergétique et adaptation à la perte de mobilité



Fonds européens Soutenir les projets liés à l'offre touristique, à la vie locale, à la consommation locale, au commerce...



OPÉRATEURS



ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ



2024-2027

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?

Bénéficier du dispositif de soutien à la modernisation et au développement d'activités artisanales, commerciales et de services



SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

Je suis sur le territoire du Pays de l'Isle en Périgord



Mon activité concerne un des secteurs suivants :
Commerce alimentaire
Commerce en équipement (maison et personne)
Commerce réalisant des tournées alimentaires

OU

Je fais partie du centre-ville d'une de ses communes :
Agonac ; Mensignac ; Montpon-Ménéstérol ; Mussidan ; Neuvic ;
Périgueux ; Saint-Astier ; Saint-Léon-sur-l'Isle ; Saint-Pierre-de-
Chignac ; Savignac-les-Églises ; Val de Louyre et Caudeau ;
Villamblard et Vergt



Mon activité concerne un des secteurs suivants :
Café-Hôtel-Restaurant
Artisanat
Service de réparation et d'entretien

Je suis chef(fe) d'entreprise et ...
je suis inscrit(e) au RCS et/ou Répertoire des
Métiers depuis 1 an minimum
j'ai moins de 10 salariés (TPE)
j'ai réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 1
millions d'€

...j'ai pour projet de :
Rénover mes vitrines, enseignes
Moderniser mes locaux d'activité
Améliorer l'accessibilité aux PMR
Moderniser mon outil de production
Réaliser des investissements conduisant des
économies d'énergie et/ou ayant un impact
positif sur l'environnement



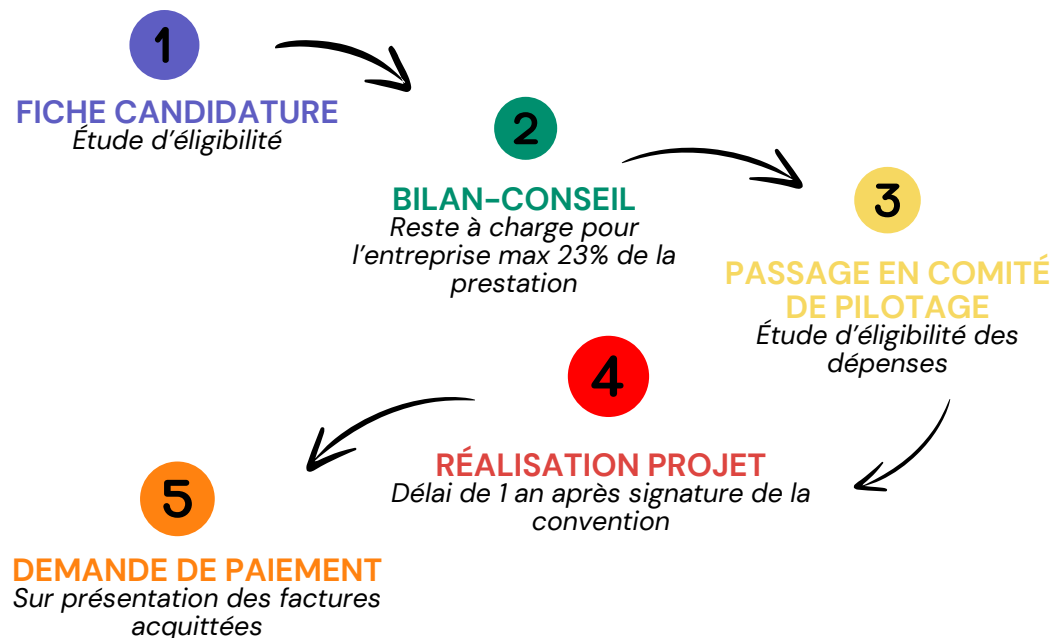
MONTANT DE L'AIDE

Enveloppe dépenses éligibles de 5 000 € à 75 000 € HT

30 000 € maximum de plafond d'investissement

Subvention à 30% des dépenses éligibles

DÉMARCHE DE DEMANDE DE SUBVENTION



IMPORTANT!

L'éligibilité des dépenses sera étudiée lors de la réalisation du **bilan-conseil obligatoire** et du passage en comité. La validation de la fiche de candidature ne vaut pas garantie d'attribution de subvention.
Avant le dépôt des candidatures : pas de signature de devis, pas d'engagement de commande ou versement d'acompte.

Retrouvez plus d'information sur notre site internet

Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord